



[Golf et nature en toute harmonie](#)

Le Golf de la Bosse vient de recevoir fin avril le label écologique « Golf pour la biodiversité », une distinction pour laquelle il s'est engagé depuis un an travaillant avec la Fédération Française de Golf (FFGolf) et le Muséum national d'Histoire naturelle en collaboration avec le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE) basé à Blois.

Ce label a demandé un an de travail et s'inscrit parfaitement dans la réflexion actuelle sur la préservation de l'environnement. «*La biodiversité sur les golfs, c'est un sujet qui nous motive au sein de la **FFGolf** parce que nous jouons dans des endroits privilégiés. Six parcours recevront ce label Bronze d'ici la fin de l'année sur les 35 golfs que compte la Région. Un premier pas pour mieux préserver encore la faune et la flore* » détaillait Michel Nauleau, vice président régional de la ligue du Centre au sein de la **FFGolf** lors de la remise de label au **Golf de la Bosse**. Pendant un an, une

équipe du CDPNE dont son chargé d'études faune et écologie, Gabriel Michelin, est venue sur site pour faire l'inventaire initial de la biodiversité du **Golf de la Bosse**. *«L'idée principale était d'améliorer la connaissance faune et flore des milieux naturels qui existent sur les golfs. Pouvoir ensuite les intégrer suivant les enjeux écologiques et finalement savoir comment protéger les espèces vivantes»* explique Gabriel Michelin lors de sa présentation devant le public réuni pour la restitution de l'étude.

Intégrer la biodiversité au sein des pratiques du golf, tout en étudiant les alentours du parcours, les forêts qui l'entourent comme les zones humides, une zone de jeu bien sûr, mais également les fossés, les mares, les bandes fleuries et les plantations de la main de l'homme. Ainsi, 112 espèces de flore répertoriées avec quantité d'insectes, d'oiseaux, de mammifères et d'amphibiens qui viennent compléter le tableau initial. La réalisation de cet inventaire permet au **Golf de la Bosse** d'atteindre le label Bronze **«Golf pour la Biodiversité»**. Le travail dorénavant se fera autour d'un cahier des charges sur les enjeux écologiques et les recommandations données par le CDNPE pour améliorer la biodiversité en aménagement et en création tout le long du parcours. *«Maintenir des herbes hautes le long du départ par exemple permet de maintenir des insectes, retirer les poissons d'un plan d'eau, limiter au maximum l'usage de produits phytosanitaires et mettre en place un suivi écologique sont, par exemple, des mesures à prendre pour la suite du programme et atteindre le niveau Argent du label. Finalement, définir les moyens à mettre en œuvre pour aller plus loin et pour nous améliorer. En fait, les golfs ne sont pas des pollueurs, c'est même le contraire car nous n'aurions pas des sites aussi exceptionnels»* conclut **Christophe Granger**, Président SAS **Golf de la Bosse**.